

Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: - (1985)

Heft: 768

Artikel: Document Gorz. Partie III, Rompre la contrainte de la consommation

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1017570>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Rompre la contrainte de la consommation

André Gorz, devant les délégués présents au congrès du Parti socialiste suisse à Saint-Gall, n'est pas entré dans tous les détails des perspectives ouvertes par la «troisième révolution industrielle»; mais il a tout de même dressé un constat des changements inéluctables, pour aborder ensuite la façon dont le mouvement ouvrier (et tout un chacun dans son existence de tous les jours) devrait s'organiser pour tirer profit d'un bouleversement social et technique d'une ampleur aussi impressionnante. Voici la suite et la fin (après DP 753 et 767, disponibles, sur simple demande, à l'administration du journal) de la réflexion décapante de Gorz, publiée ici aussi à titre d'invitation au débat.

Que faut-il entreprendre sur le plan politique pour favoriser l'élargissement du temps libre et des activités librement choisies? Il ne faut pas s'attendre à une évolution naturelle dans cette direction. L'économie de marché ne provoque jamais spontanément la réduction du temps de travail, mais bien plutôt le chômage; jamais elle n'engendre des possibilités accrues de création personnelle: elle ne fait qu'offrir davantage de biens de consommation. Des progrès sont néanmoins possibles, aussi bien localement qu'à un niveau plus global, grâce à des mesures de politique sociale, notamment pour ce qui touche à la gestion du temps.

Cette mutation peut commencer dans les services publics: prévision des économies de temps dues à l'informatisation et intégration de la réduction correspondante pour du recyclage et des programmes

d'emplois nouveaux dans les conventions collectives.

Le débat public sur le développement technique et ses effets est indispensable pour garantir au citoyen le contrôle sur les décisions politiques. Un progrès dans cette direction au sein d'une administration communale ou cantonale peut faire ensuite tache d'huile dans d'autres secteurs de l'industrie et des services.

SECTEUR PUBLIC MOTEUR

Des initiatives dans le secteur public en matière d'aménagement du temps de travail peuvent également jouer un rôle moteur. Ainsi par exemple au Canada ou chez Siemens, où la répartition du temps de travail est l'affaire des fonctionnaires et des employés. Personne ne se préoccupe plus de savoir à quelle heure chacun arrive à sa place de travail ou la quitte, ou s'il est absent le lundi. A l'âge de l'ordinateur, la contrainte de la ponctualité apparaît toujours plus comme l'expression de l'arbitraire du pouvoir de direction.

Une politique du temps implique également l'acceptation officielle du partage des postes de travail (job sharing) qui permet par exemple à un homme et à une femme d'occuper conjointement la même place de travail et, dans le cas d'un couple, d'éviter que la femme soit condamnée à abandonner son activité professionnelle pour s'occuper de son enfant en bas âge.

L'encouragement du partage des postes et du travail à temps partiel, avec compensation partielle de la perte de gain, est particulièrement adéquat pour combattre le chômage et pour permettre la transition vers une société où la durée normale du travail ne dépasse pas vingt heures par semaine.

La péréquation des revenus peut être réalisée par la perception d'une taxe sur les biens dont la consommation est considérée comme socialement indésirable.

Pour reprendre les mots de Fred Sinowatz: «Les nouvelles technologies, la valeur ajoutée par un travail moindre, permettent, exigent même que nous fassions des hommes libres pour le temps libéré, libres aussi des contraintes de l'industrie du divertissement et des influences massives de l'extérieur.»¹

Nous rendre libres pour le temps libre signifie que nous réapprenions à nous impliquer dans ce que nous faisons, non pas contre rémunération, mais pour le plaisir de créer, d'apprendre, d'offrir, de tisser avec autrui des rapports non commerciaux et non hiérarchiques.

Assurer les conditions nécessaires et suffisantes pour vivre cette liberté implique une politique sociale et industrielle adéquate. Une politique qui veille à ce que la micro-électronique ne conduise pas à de nouvelles concentrations de pouvoirs, mais bien à ce qui fait son originalité: le passage à un mode de production décentralisée, à une production locale beaucoup plus économe en énergie et en travail.

CENTRES COMMUNAUTAIRES

La révolution micro-électronique rend les petites entreprises plus compétitives que les grandes (les établissements géants seront dépassés). Il deviendra possible, dans les ateliers communaux, dans les quartiers, et même dans les villages éloignés, de produire, d'assembler, de réparer beaucoup plus avec une efficacité accrue et d'atteindre ainsi un degré élevé d'autonomie.

Il s'agit de rendre accessibles à chacun ces centres communautaires, tels qu'on les trouve déjà en Angleterre et au Danemark: une sorte de «maison pour tous», à la fois atelier, université populaire et centre de loisirs, partiellement construite et aménagée par la population elle-même, où il est possible pour chacun de travailler le bois ou le fer, de faire

¹ Cité dans le «Spiegel» (33/1984).

de la musique, de réparer vélo ou appareil ménager, de construire une éolienne, d'élever des animaux, où des groupes d'entraide, de diabétiques ou de parents de jeunes drogués peuvent se rencontrer — avec plus d'efficacité que dans le cadre de l'assistance institutionnelle, et de plus sans frais; où, à côté du secteur artisanal, la machine conduite électroniquement permettra de produire tout ce qui est nécessaire à l'autarcie individuelle et locale.

Toutes ces ouvertures constituent l'un des plus vieux rêves du mouvement socialiste: à savoir la suppression du salariat et des rapports marchands et de domination par l'émergence de l'autonomie coopérative, communale et individuelle. Le mouvement socialiste n'a jamais postulé le plein emploi salarié — objectif d'ailleurs irréalisable à l'avenir — mais bien le droit de travailler pour répondre à des besoins librement choisis et non pas pour l'accumulation du capital.

Cet objectif fondamental a aujourd'hui une force d'attraction plus grande que jamais; il est même d'une brûlante actualité. Mais il sera aussi combattu plus violemment que jamais par un système social de plus en plus intolérable dont les tenants cherchent à sauver leur pouvoir en imposant à la population leurs choix d'investissements et de production, choix qui ne correspondent souvent à aucun besoin: ce système cherche à survivre par la contrainte de la consommation.

Résister à cette tendance, élaborer des alternatives non capitalistes à tous les niveaux — des alternatives de travail et de vie — correspond en tous points aux motivations historiques du mouvement ouvrier. Jamais, la réalisation d'alternatives non capitalistes n'a été techniquement à ce point à portée de main: seules des contraintes politiques nous séparent du but, une société humaine dans laquelle le travail salarié sera largement aboli, les besoins élémentaires couverts et la plus grande autonomie assurée à tous.

FIN

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

La paroi Dürrenmatt

Dites, camarades de «Domaine Public», vous m'avertirez quand vous aurez décidé de fusionner avec *La Nation*?

Dans un même numéro, un article (au courrier, il est vrai) où l'on vous explique que le chef des mineurs anglais en grève est un affreux — et un autre article où il appert que, somme toute, les Saint-Gallois ont eu raison de ne pas réhabiliter Grüninger, lequel avait violé la loi — vous ne trouvez pas que ça fait un peu beaucoup?

Et le Major Davel, va-t-on le réhabiliter (à supposer que ça ne soit pas fait!)? Indiscutablement, il avait violé la loi en appliquant sans ordre de marche de Cully sur Lausanne... Et Guillaume Tell, donc! «*Durch diese hohle Gasse muss er kommen*» — un terroriste! — on me faisait apprendre ça par cœur au Collège classique, sous l'égide du bon M. Dudan, cependant que le non moins bon M. Hitler, qui s'y connaissait comme pas un en matière de terrorisme, interdisait de représenter la pièce sur le territoire de la Grande Allemagne!

Et le Christ, vous le réhabilitez ou pas? J'imagine qu'il devrait bien avoir un règlement de police interdisant de renverser les éventaires des petits marchands en plein air...

*

A propos: avez-vous vu Dürrenmatt à la télévision? Formidable, au sens premier du mot.

A la télévision française, tout d'abord: un Dürrenmatt massif, impénétrable, s'exprimant avec beaucoup de peine en français, mais ça ne lui donnait que plus de poids. Et sautillant autour de lui Ber-

nard Pivot, Sollers et Robbe-Grillet — trois gamins, trois alpinistes amateurs se demandant par où tenter l'ascension de cette *paroi nord*, qui n'offrait aucune prise, mais en revanche d'inquiétants surplombs!

Et la conversation tombant bien sûr sur la religion — Dürrenmatt est fils de pasteur et père de pasteur — et sur le moralisme, et sur le calvinisme, et sur les difficultés des jeunes protestants en général et des fils de pasteur en particulier. Et Dürrenmatt: «Oui... les difficultés des fils de pasteurs protestants sont bien connues... On est... moins bien renseigné... sur les difficultés... des fils de pasteurs catholiques!» Et le regard de Pivot vacillant: ne sachant pas si c'était du lard ou du cochon...

Et c'était du cochon! Quelques jours plus tard, à la TV romande cette fois, mystérieusement, Dürrenmatt avait fait en français des progrès considérables et s'exprimait avec une certaine aisance!

Et encore, Sollers et Robbe-Grillet discourant, avec cet incroyable bagout parisien qui médusait déjà Rousseau avant de méduser Ramuz. Et Pivot demandant à Dürrenmatt s'il avait enfin compris, après ce qu'il venait d'entendre, ce que c'était que le nouveau roman. Et Dürrenmatt: «Non!» — un *non* massif et sans appel, celui du maître à l'élève qui parle pour ne rien dire.

A propos encore: Avez-vous lu, de Regenass — René Regenass — *Die Kälte des Äquators*, paru voici trois ans; et l'année dernière *Vernissage*? C'est en allemand, d'accord — mais vous êtes Suisse, non? Donc, vous devez savoir l'allemand, et si possible la *Mundart*, oui ou... «La garde meurt et ne se rend pas»? Ou alors, intervenez auprès de vos amis bien placés pour que Regenass soit *traduit*, dans la collection CH!

J'y reviendrai la semaine prochaine — ça en vaut la peine.

J. C.